

Pandémie de Covid-19, Algérieⁱ

Situation épidémiologique du 04 mars 2021

Ce bulletin a été élaboré à partir des données mises en ligne par le MSPRH, disponibles sur le site dédié : www.covid19.sante.gov.dz et provenant des différents établissements hospitaliers prenant en charge les malades COVID-19.

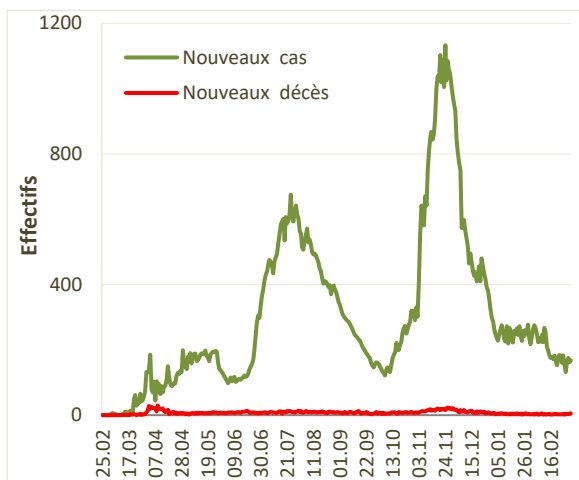
Ce numéro est consacré à l'évolution de la situation épidémiologique en matière de Covid-19. Il comprend une évolution globale de la situation en termes de morbidité et de mortalité et une distribution spatiale des cas, des données d'hospitalisation, ainsi que les tableaux récapitulatifs des journées des 02, 03 et du 04 mars. Les données présentées, ici, reflètent les tendances du nombre des malades pour lesquels une confirmation biologique ou radiologique a été obtenue et qui ont été publiées sur le site du MSPRH.

Dates clés

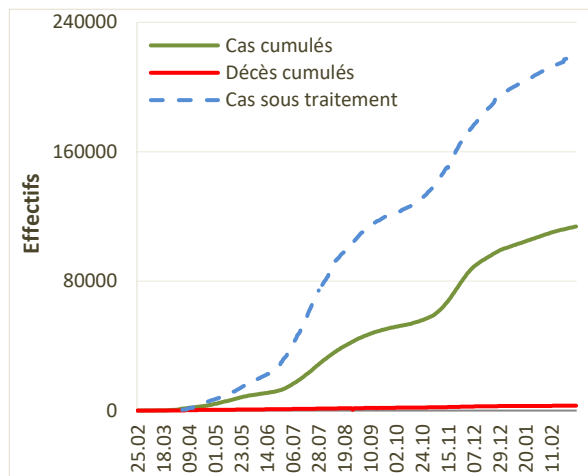
- 1^{er} cas confirmé de COVID-19
- 1^{er} décès dû au COVID-19
- 1^{er} foyer
- Date du rapport
- Date des données publiées par le MSPRH
- 25 février 2020 (Ouargla)
- 12 mars 2020 (Blida)
- 1^{er} mars (Blida : 1^{ers} cas)
- 05 mars 2021
- 04 mars 2021

Chiffres clés

	Algérie	Maghreb ¹	Egypte ¹	Monde ¹
· Cas cumulés	113 761	988 405	184 755	115 617 954
· Décès cumulés	3 002	22 452	10 871	2 569 413
· Nouveaux cas	168	2 214	587	452 311
· Nouveaux décès	6	68	49	9 743



Graph 1 : Evolution des nouveaux cas et des nouveaux décès au 04 mars



Graph 2 : Evolution des cas et décès cumulés, et des patients sous traitement

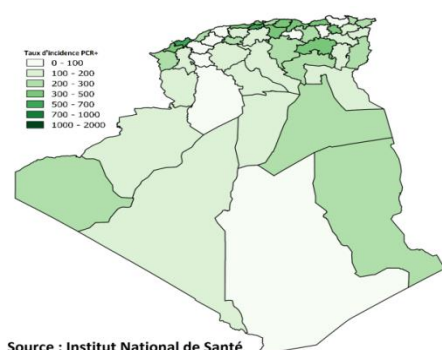
Actualités Covid-19

- Des élévations tensionnelles transitoires et des troubles du rythme ont été rapportés chez des patients vaccinés avec le vaccin anti-COVID-19 de Pfizer BioNTech (Comirnaty), selon les dernières données de pharmacovigilance de l'ANSM. Faut-il s'inquiéter ? Mettre en place une surveillance particulière lors de la vaccination ? La Société Française d'Hypertension Artérielle (SFHTA) évoque des réactions de « caractère bénin et transitoire » et appelle à ne pas « générer une inquiétude illégitime » ² (cf. suite page 8).

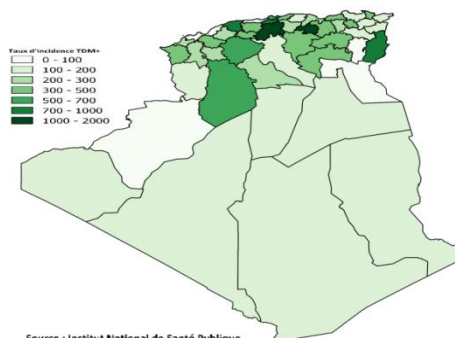
¹ Données provenant de The Johns Hopkins University - site web : coronavirus.politologue.com.

² Vaccin Pfizer/BioNTech et poussées hypertensives : la Société Française d'Hypertension Artérielle rassure - Medscape - 23 février 2021.

Répartition spatiale des cas PCR+ et TDM+



Source : Institut National de Santé



Source : Institut National de Santé Publique

Carte 1 : Répartition des taux d'incidence PCR+ par wilaya au 04 mars

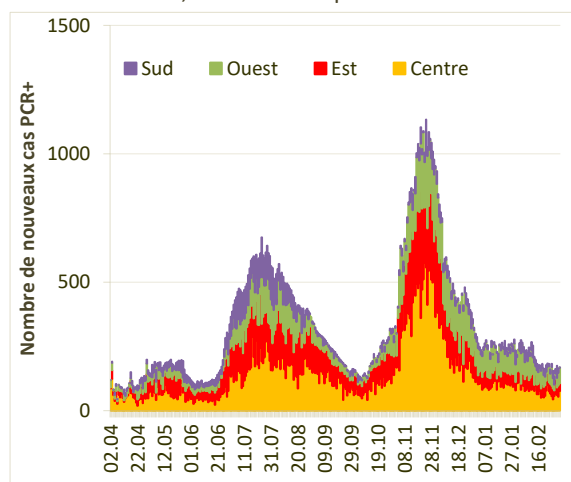
Carte 2 : Répartition des taux d'incidence TDM+ par wilaya au 04 mars

Au 04 mars, on dénombre 113 761 cas cumulés confirmés et 155 578 cas probables sur tout le territoire national. Les taux d'incidence sont respectivement de 267,04 et de 365,21 cas pour 100 000 habitants.

Cinq wilayas ont enregistré des taux d'incidence supérieurs à 400,00 cas PCR+ pour 100 000 habitants ; ce sont par ordre décroissant Oran (653,68), Blida (621,25), Alger (470,94), Jijel (459,25) et Bejaïa (439,24 cas pour 100 000 habitants).

Concernant les cas dépistés par l'imagerie médicale, on observe huit wilayas avec des taux d'incidence supérieurs à 500,00 cas TDM+ pour 100 000 habitants. Entre autres, Médéa (1 781,64), Bordj Bou Arreridj (1 057,96), Blida (840,03), Tébessa (823,27), Chlef (771,25), Tiaret (532,42), El Bayadh (527,42) et Alger (506,06 cas pour 100 000 habitants).

On constate que neuf wilayas ont un taux d'incidence inférieur à 100 cas pour 100 000 habitants pour les cas confirmés ; elles sont au nombre de six pour les cas probables. Les taux les plus faibles sont observés dans la wilaya de Saida, pour les cas PCR+ avec 24,30 cas pour 100 000 habitants et dans la wilaya d'El Oued pour les cas TDM+ avec 0,79 cas TDM+ pour 100 000 habitants.



Graphe 3 : Evolution quotidienne des nouveaux cas PCR+ par région sanitaire

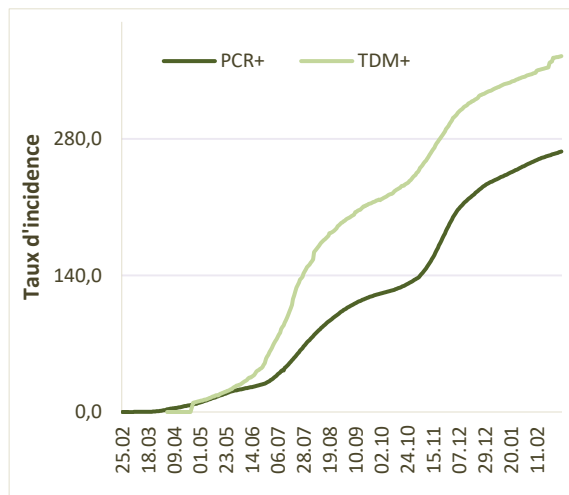
- Le nombre de nouveaux cas enregistré le 04 mars à l'échelle nationale est de 168 cas PCR+ dont 45,2 % (76 cas) émanent de la région Centre, 18,5 % (31 cas) de l'Est, 35,7 % (60 cas) de l'Ouest et 0,6 % (01 cas) du Sud.
- Au cours des sept derniers jours, le nombre quotidien moyen de nouveaux cas confirmés est de 59,43 cas – 37,86 – 43,43 et de 22,00 cas versus 69,29 – 41,43 – 43,57 et de 17,57 cas entre le 19 et le 25 février, respectivement pour le Centre, l'Est, l'Ouest et le Sud.
- Les taux d'accroissement sont de -14,2 %, -8,6 %, -0,3 % et de +25,2 % respectivement pour le Centre, l'Est, l'Ouest et le Sud.

Tableau I : Répartition des cas confirmés et des décès par région sanitaire au 04 mars

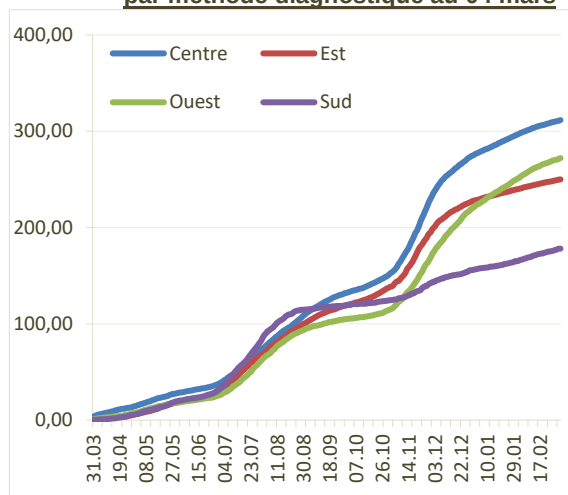
Région	Cas confirmés cumulés	Nouveaux cas	Taux d'incidence ¹	Décès cumulés	Nouveaux décès	Taux de mortalité ¹	Taux de létalité (%)
Centre	47 754	76	311,62	1 392	4	9,08	2,91
Est	32 054	31	250,03	1 006	2	7,85	3,14
Ouest	23 760	60	272,12	289	0	3,31	1,22
Sud	10 193	1	178,07	315	0	5,50	3,09
Total	113 761	168	267,04	3 002	6	7,05	2,64

1 : exprimé pour 100.000 habitants

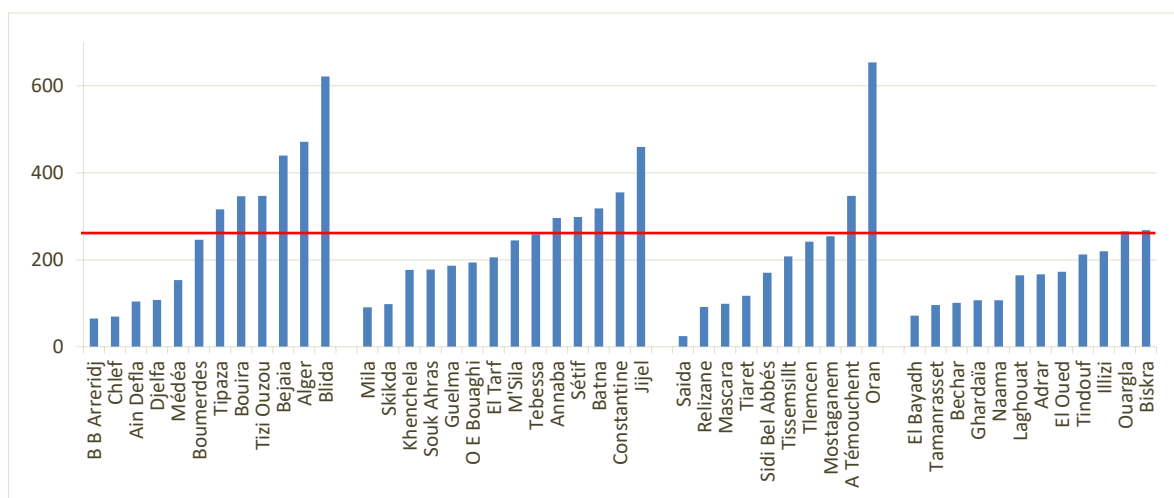
Morbidité



Graph 4 : Evolution du taux d'incidence cumulés par méthode diagnostique au 04 mars



Graph 5 : Evolution du taux d'incidence cumulés par région sanitaire au 04 mars

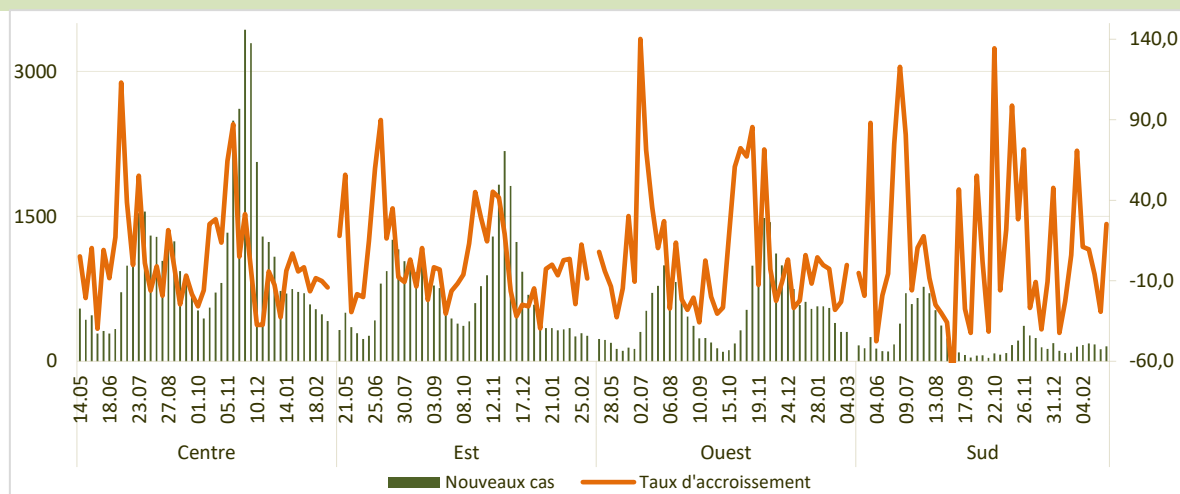


Graph 6 : Répartition du taux d'incidence par wilaya et par région sanitaire au 04 mars

- Le graphe ci-contre retrace l'évolution des taux d'incidence des cas confirmés (PCR+) et probables (TDM+).
- Au 04 mars, le taux d'incidence des cas PCR+ est de 267,04 versus 264,37 cas pour 100 000 habitants au 25 février. Concernant les cas TDM+, le taux d'incidence est de 364,37 versus 363,19 cas pour 100 000 habitants aux mêmes dates.
- Le différentiel entre les taux d'incidence des cas confirmés et dépistés est de 97,81 points versus 98,81 points respectivement au 04 mars et au 25 février.
- Les taux d'accroissement des cas PCR+ et TDM+ sont respectivement de 1,0 % et de 0,5 % entre le 25 février et le 04 mars.
- Le graphe ci-contre visualise l'évolution quotidienne des taux d'incidence des cas confirmés des quatre régions sanitaires.
- Au 04 mars, les taux d'incidences des régions sanitaires sont par ordre décroissant de 311,62 – 272,12 – 250,03 et de 178,07 cas pour 100 000 habitants respectivement au Centre, à l'Ouest, à l'Est et au Sud. Ces taux étaient de 308,90 – 268,64 – 247,97 et de 175,38 au 25 février et dans le même ordre.
- La progression de l'incidence s'est ralentie dans son ensemble ; on enregistre des taux d'accroissement de 1,5 % et de 1,3 % respectivement au Sud et à l'Ouest et, de 0,9 % pour le Centre. L'Est enregistre le taux le plus bas avec 0,8 %.

- Le graphe ci-dessus visualise les taux d'incidence des cas confirmés par wilaya et par région sanitaire au 04 mars.
- Le nombre de cas cumulés enregistrés dans le pays au 04 mars est de 113 761 cas cumulés avec un taux d'incidence de 267,04 cas confirmés pour 100 000 habitants.
- Le taux d'incidence de la région Centre est de 311,62 cas pour 100 000 habitants au 04 mars. Par rapport au 04 février (298,72), l'incidence a progressé de 4,3 %. Six wilayas dépassent ce taux. Ce sont Blida (621,25 versus 597,77 au 04 février), Alger (470,94 vs 445,68), Bejaïa (439,24 vs 431,66), Tizi Ouzou (346,56 vs 328,88), Bouira (345,80 vs 337,45) et Tipaza (315,68 vs 308,45 cas pour 100 000 habitants).
- La région Ouest occupe toujours la seconde place avec un taux de 272,12 cas pour 100 000 habitants et une hausse de 7,2 % comparée au 04 février. Ce sont les mêmes deux wilayas, Aïn Temouchent et Oran, qui observent un taux supérieur au taux régional : Oran avec 653,68 versus 606,64 au 04 février, et Aïn Temouchent avec 346,83 versus 335,64 cas pour 100 000 habitants.
- La région Est enregistre un taux de 250,03 cas pour 100 000 habitants et un accroissement de 3,7 % par rapport au 04 février. Les wilayas qui observent un taux supérieur au taux régional sont Jijel (459,25), Constantine (354,63), Batna (318,35), Sétif (298,47), Annaba (295,74), et Tébessa (258,62 cas pour 100 000 habitants).
- Pour le Sud, le taux enregistré est de 178,07 cas pour 100 000 habitants avec un accroissement de 6,8 % en un mois ; ce taux d'incidence était de 166,65 au 04 février. Quatre wilayas dépassent le seuil régional : Biskra (266,88), Ouargla (265,13), Illizi (219,19) et Tindouf (212,36 cas pour 100 000 habitants).

Nouveaux cas PCR+

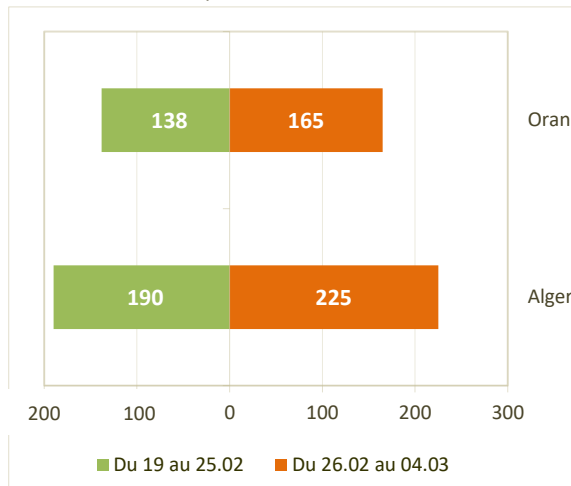


Graph 7 : Evolution hebdomadaire du nombre de nouveaux cas PCR+ et du taux d'accroissement par région sanitaire au 04 mars

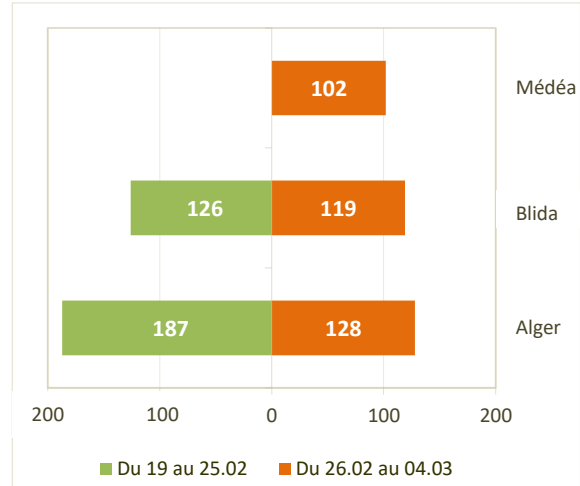
- Le graphe ci-dessus visualise l'évolution hebdomadaire des nouveaux cas confirmés et les taux d'accroissement par région sanitaire au cours des quarante-trois dernières semaines.
- La diminution des notifications observée depuis le début du mois de décembre se poursuit. Au cours des sept derniers jours, 1 139 nouveaux cas ont été enregistrés à l'échelle nationale, soit un accroissement hebdomadaire de -5,4 % par rapport à la semaine précédente où l'on notifiât 1 203 cas. Au niveau régional, on note des variations dans le temps et selon les régions.
- Pour la région Centre, 416 nouveaux cas ont été enregistrés entre le 26 février et le 04 mars versus 485 cas la semaine précédente, soit un recul de 14,2 %. Alger est la seule wilaya de la région qui observe une augmentation des notifications de 18,4 %, le nombre hebdomadaire passe de 190 à 225 cas.
- La région Est enregistre également une baisse des déclarations avec 265 cas notifiés au cours des sept derniers jours versus 290 la semaine précédente ; le taux d'accroissement est de -8,6 %. Six wilayas observent une augmentation des déclarations, en particulier Batna (de 38 à 59 ; 55,3 %) et Tébessa (de 8 à 32 ; 300 %).
- Concernant la région Ouest, les notifications sont stables depuis deux semaines avec environ 305

nouveaux cas hebdomadaires. Trois wilayas voient leur incidence augmenter : Tiaret (de 10 à 27 cas ; 170 %), Mascara (de 11 à 19 cas ; 72,7 %) et Oran (de 138 à 165 cas ; 19,6 %).

- La région Sud est la seule qui enregistre une hausse de son incidence, estimée à 25,2 %. Cent cinquante-quatre nouveaux cas ont été déclarés entre le 26 février et le 04 mars versus cent vingt-trois entre le 19 et le 25 février. Cinq wilayas sur douze ont déclarés plus de cas ces sept derniers jours que les sept précédents dont Ouargla (de 17 à 43 cas ; 152,9 %), Laghouat (de 2 à 11 cas ; 450,0 %) et El Oued (de 32 à 39 cas ; 21,9 %).

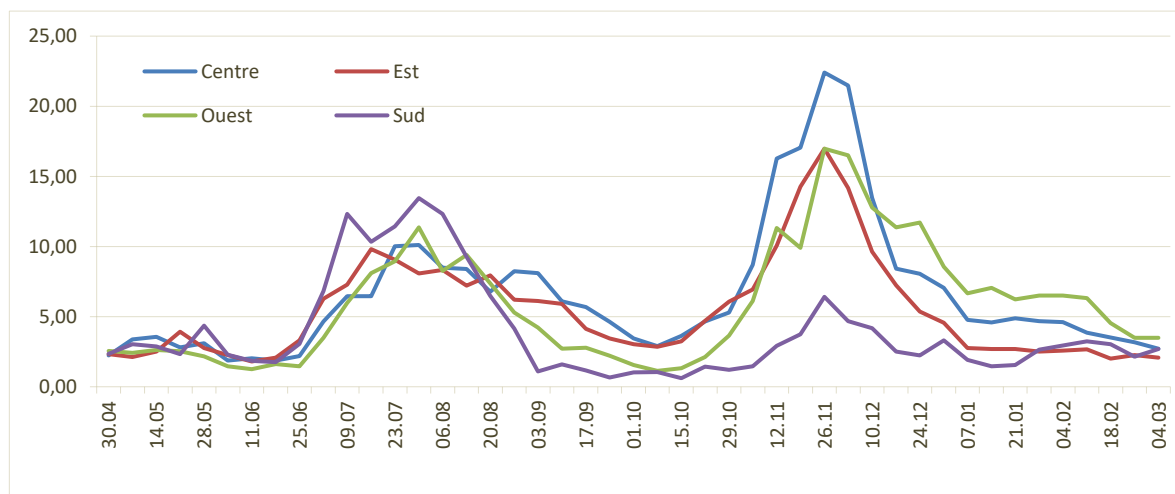


Graph 8 : Wilayas dépassant le seuil hebdomadaire de 100 nouveaux cas PCR+



Graph 9 : Wilayas dépassant le seuil hebdomadaire de 100 nouveaux cas TDM+

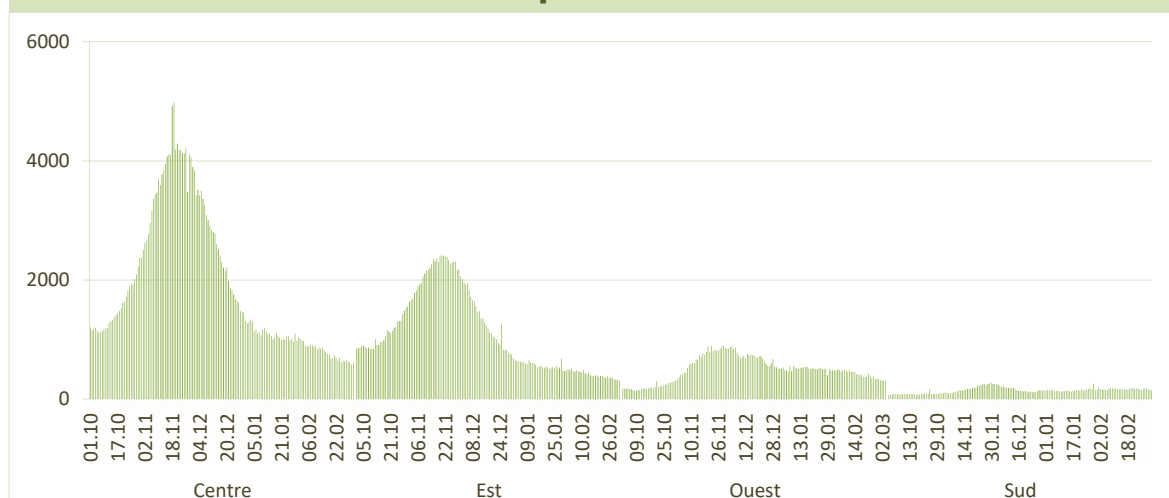
- Les graphes ci-dessus reprennent les wilayas pour lesquelles le nombre de nouveaux cas hebdomadaire au cours des deux dernières semaines, a dépassé le seuil des 100 cas, d'un côté les confirmés (PCR+) et de l'autre les cas probables (PCR+).
- Concernant les cas confirmés, seulement deux wilayas dépassent le seuil des 100 nouveaux cas hebdomadaires au cours entre le 26 février et le 04 mars, Alger et Oran. Ces deux wilayas enregistrent une hausse des notifications ; Oran passe de 138 à 165 cas et Alger de 190 à 225 cas, soit une augmentation estimée respectivement à 19,6 % et à 18,4 %.
- Pour les cas probables, trois wilayas dépassent le seuil établi entre le 26 février et le 04 mars et sont toutes situées dans la région Centre. Alger et Blida enregistrent un recul des déclarations respectivement de 31,6 % et de 5,9 %. Médéa est la seule wilaya qui observe une hausse de ses déclarations qui passent de 91 à 102 cas, soit un accroissement de 12,1 %.



Graph 10 : Evolution du taux d'incidence hebdomadaire par région sanitaire au 04 mars

- Le graphe ci-dessus reprend l'évolution du taux d'incidence hebdomadaire par région sanitaire jusqu'au 04 mars.
- La baisse des notifications des nouveaux cas confirmés se poursuit à l'échelle nationale et régionale, à l'exception de la région Sud où l'on observe une augmentation des déclarations au cours de la dernière semaine.
- Le nombre hebdomadaire des nouveaux cas enregistré la dernière semaine est de 416 cas pour le Centre, 265 pour l'Est, 304 pour l'Ouest et de 154 cas pour le Sud.
- La baisse des notifications se poursuit au cours du mois de février et le début de mars, avec quelques fluctuations.
- Pour la région Centre, le taux d'incidence hebdomadaire des nouveaux cas passe de 4,60 à 2,71 cas pour 100 000 habitants entre le 29 janvier et le 04 février et entre le 26 février et le 04 mars.
- Pour l'Est, on observe quelques fluctuations des taux d'incidence avec une alternance d'augmentation et de diminution entre la fin janvier et le début du mois de mars. Au cours des sept derniers jours, ce taux a baissé, il est de 2,07 versus 2,26 cas pour 100 000 habitants la semaine précédente.
- Concernant la région Ouest, le taux d'incidence est stable sur les deux dernières semaines avec respectivement 3,49 et 3,48 cas pour 100 000 habitants. L'incidence hebdomadaire a chuté de près de moitié entre la première et la dernière semaine de février : elle est passée de 6,49 à 3,48 cas pour 100 000 habitants.
- La région Sud enregistre une augmentation des notifications lors de la deuxième semaine de février, le taux d'incidence passe de 2,95 entre le 29 janvier et le 04 février à 3,23 cas pour 100 000 habitants entre le 05 et le 11 février. Cette hausse est suivie d'une diminution (2,15 cas pour 100 000 habitants) entre le 19 et le 25 février puis à nouveau d'une augmentation des déclarations (2,69 cas pour 100 000 habitants) au cours des sept derniers jours.

Hospitalisations



Graphe 11 : Evolution quotidienne du nombre d'hospitalisations par région sanitaire entre le 01 octobre et le 04 mars



- Le graphe ci-dessus visualise l'évolution du nombre de patients hospitalisés en structures de santé selon les régions sanitaires depuis le 01 octobre 2020 jusqu'au 04 mars 2021.
- A l'échelle nationale, le nombre d'hospitalisations tend à la baisse ; au cours de ces trois dernières semaines, on enregistre un nombre moyen quotidien d'hospitalisations de 1 823,9 (du 12 au 18) – 1 614,1 (du 19 au 25 février) et de 1 451,1 (du 26 février au 04 mars). Cette diminution est respectivement de 11,5 % et de 10,1 %.
- Au niveau de la région Centre, le nombre de patients hospitalisés a baissé de 16,8 % entre la semaine du 12 au 18 et du 19 au 25 février ; le nombre moyen quotidien est passé de 816,3 à 778,9 patients en structures de santé. Cette chute se poursuit mais elle est de moindre ampleur entre le 26 février et le 04 mars ; le taux d'accroissement est de -8,1 % entre les sept derniers jours et la semaine précédente. Ainsi en moyenne, 624,0 patients par jour sont hospitalisés entre le 26 février et le 04 mars.
- A l'Est, la tendance est également à la baisse, et est plus accentuée durant les sept derniers jours ; le nombre moyen quotidien enregistré au cours des trois dernières semaines est de 411,0 – 378,4 et de 336,9 patients hospitalisés avec des taux d'accroissement respectifs de -7,9 % et de -11,0 % entre les trois semaines pré citées.
- Au cours de la semaine du 12 au 18 février, la région Ouest déclare un nombre moyen quotidien de 432,3 patients hospitalisés. Cet indicateur chute à 381,7 entre le 19 et le 25, soit un taux d'accroissement de -11,7 %. Durant la dernière semaine, il baisse à 324,0 patients avec un accroissement de -15,1 %.
- La région Sud est la seule qui observe une hausse des hospitalisations ; le nombre moyen quotidien passe de 164,3 (entre le 12 et le 18) à 175,1 (entre le 19 et le 25 février) avec un taux d'accroissement de +6,6 %. Durant la semaine du 26 février au 04 mars, on note une baisse de ce nombre moyen de 5,1 %, il est alors de 166,3 patients en structures de santé.

En conclusion, le ralentissement de l'activité virale se poursuit notamment à l'échelle nationale ainsi que pour les régions Centre et Est où l'on note une diminution des notifications. Concernant la région Ouest, on observe une relative stabilisation du nombre de cas déclarés depuis environ deux semaines. Le Sud est la seule région qui enregistre une augmentation du nombre hebdomadaire de nouveaux cas. Concernant les hospitalisations, on note au cours de la dernière semaine, une baisse au niveau de toutes les régions sanitaires.

Mesures de lutte

Actions clés menées depuis le début de la pandémie

- Un téléphone vert 3030 dédié aux informations et préoccupations des citoyens sur le coronavirus SARS-Cov2 a été mis en place par les autorités sanitaires.
- Le 22 mars, le ministre algérien de la santé annonce que « L'Algérie est entrée en phase 3 de l'épidémie du coronavirus ».
- Le port du masque devient obligatoire dans les espaces publics à partir du dimanche 23 mai sous peine de sanction.
- Le 28 juin, le président a annoncé que toutes les frontières du pays seront fermées jusqu'à la fin de la pandémie.
- Le 08 février 2021, la directrice de la pharmacie et des équipements médicaux au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, a indiqué que le quota de l'Algérie du vaccin contre le Coronavirus, dans le cadre du Groupe "Covax", oscillait entre 12 et 16 millions de doses, ce qui est à même d'assurer une vaccination de 20 % de la population, conformément à ce qui a été convenu au sein du groupe et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Dernières actions

- Le 10 février 2021, un communiqué du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a indiqué que l'Algérie a réceptionné, à ce jour, 400 000 tests antigéniques, 20 000 tests PCR et deux (02) appareils de dépistage de la Covid-19 dans le cadre du projet "Réponse solidaire européenne à la Covid-19".
- Le 13 février 2021, Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a lancé une

plateforme numérique pour l'organisation de l'opération de vaccination anti-covid-19 qui a ciblé au départ deux wilayas pilotes, à savoir Blida et Alger, et qui sera généralisée, dès la semaine prochaine, aux wilayas restantes.

- Le 14 février 2021, le Premier ministre a prorogé le confinement partiel à domicile pour une durée de 15 jours, de vingt-deux heures (22) jusqu'au lendemain à cinq (5) heures du matin, dans dix-neuf wilayas : Batna, Biskra, Blida, Bouira, Tébessa, Tlemcen, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sidi Bel Abbès, Constantine, Mostaganem, M'Sila, Oran, Boumerdes, El Tarf, Tissemsilt, Ain Temouchent et Relizane. Il a été également décidé la levée partielle de la mesure de fermeture des marchés de ventes des véhicules d'occasion sur l'ensemble du territoire national, la levée de la mesure de limitation du temps d'activité à vingt et une (21) heures concernant certains commerces, la levée de la mesure de limitation des activités des cafés, restaurations et fast-food à la vente à emporter uniquement, la reprise de l'ensemble des activités hôtelières publiques et privées, à l'exception des célébrations de cérémonies et de fêtes, l'ouverture de l'ensemble des mosquées sur le territoire national. Toutes ces levées devant être accompagnées du respect des mesures barrières.
- Le 25 février 2021, cela fait une année jour pour jour que l'Algérie enregistrait son premier cas d'infection Covid-19.
- Le 25 février 2021, l'Algérie a réceptionné un don de 200.000 doses de vaccin anti-Covid-19 Sinopharm fait par la République populaire de Chine.
- Le 01 mars 2021, le Gouvernement a décidé, sur instruction du président de la République, de proroger de quinze (15) jours le confinement partiel à domicile de 22 heures à 05 heures le lendemain dans dix-neuf (19) wilayas à compter du 02 mars. Ces wilayas sont : Batna, Biskra, Blida, Bouira, Tébessa, Tlemcen, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sidi Bel Abbès, Constantine, Mostaganem, M'Sila, Oran, Boumerdes, El Tarf, Tissemsilt, Ain Temouchent et Relizane. La prorogation de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial, notamment la célébration de mariages et de circoncision et autres événements tels que les regroupements au niveau des cimetières.
- Le 04 mars 2021, l'Institut Pasteur d'Algérie a annoncé la détection de six (6) nouveaux cas du variant britannique du coronavirus (Covid-19), suite à la confirmation le 25 février dernier de deux cas porteurs du variant britannique à Alger. « Il s'agit de quatre sujets contacts, détectés dans le cadre des enquêtes épidémiologiques autour de l'un des deux premiers cas et de deux nouveaux cas, actuellement en isolement au niveau de l'EHS d'El-Kettar et de l'EPH de Rouiba », a précisé l'IPA.

Actualités Covid-19 (suite)

- Sur les 2140 effets indésirables rapportés par l'ANSM, céphalées, gênes au point d'injection..., 73 cas d'hypertension artérielle ont été déclarés avec le vaccin Pfizer/BioNTech, ce qui fait 3,4 % de l'ensemble – un pourcentage probablement sous-estimé car la tension n'a pas été mesurée systématiquement dans les centres.
- Il s'agit d'augmentations de l'hypertension souvent immédiates après la vaccination, parfois différée. Elles ont été détectées le plus souvent chez des personnes qui ont souffert de céphalées ou de symptômes pseudo-grippaux banaux.
- Elles restent transitoires et de courte durée et pour ces 73 cas, l'évolution a été favorable.
- Trois cas de figure ont été observés :
 - une décompensation de l'hypertension chez quelqu'un qui est hypertendu connu ;
 - une élévation transitoire de la tension artérielle chez quelqu'un qui n'était pas hypertendu et qui est redevenu normotendu (un épiphénomène) ;
 - la découverte d'une hypertension artérielle chez une personne chez qui celle-ci était passée inaperçue. Rappelons que l'hypertension est une maladie silencieuse. En France une personne hypertendue sur deux ignore qu'elle l'est.
- Notons, qu'aucun signal n'a été rapporté avec le vaccin Moderna ou celui d'AstraZeneca. Pourtant des syndromes pseudo-grippaux ont été rapportés avec le vaccin AstraZeneca et ils peuvent engendrer des hypertensions.
- Faut-il s'en inquiéter ? Il n'y a pas aujourd'hui suffisamment de cas et de puissance dans le lien entre ces élévations tensionnelles et la vaccination pour remettre en cause la sécurité du vaccin mais le signal

continue à être suivi en France et par l'EMA. Il faut rassurer la population. Il ne faut pas que les personnes qui ont eu une élévation de la pression artérielle lors de la première injection n'aillent pas faire la seconde ou que le médecin, inquiet, suspende la deuxième injection. En aucun cas, il ne faut remettre en cause le schéma vaccinal et ce, en particulier, chez les personnes à risque de formes graves de Covid.

- La poussée hypertensive était transitoire et réversible.
- Comment expliquer ces cas d'hypertensions ? Ils peuvent être la conséquence d'une réaction adrénergique induite par la douleur au site d'injection ou par le stress/anxiété, en particulier dans le contexte de la communication « anxiogène » autour de la vaccination anti-Covid. Tout ceci peut justifier d'une augmentation de la pression artérielle.
- Ce type de réaction a aussi été décrit pour d'autres vaccins comme ceux contre la grippe. Mais, à ce stade, il n'y a pas de mécanismes identifiés pour dire que le vaccin entraîne une augmentation de la pression artérielle.
- Faut-il surveiller et prendre en charge ces hypertensions ? Ces hypertensions ne nécessitent ni traitement, ni prétraitement, ni traitement en vue de la prochaine injection de vaccin. Il y a des personnes qui ont utilisé des antihypertenseurs à tort. Or, ils peuvent induire des hypotensions. Il faut éviter un mésusage des médicaments.
- Notons toutefois que s'il y a une élévation tensionnelle, cela vaut le coup de revenir dans le canal médical traditionnel pour faire un dépistage de l'HTA. Il peut être judicieux de reconstruire la tension pour ne pas passer à côté d'une hypertension cachée. Dans tous les cas, s'il y a des symptômes qui peuvent être évocateurs de l'hypertension : des maux de tête, des vertiges, des bourdonnements d'oreille, il faut contrôler sa pression artérielle.
- Des troubles du rythme ont également été signalés et sont rares. L'âge est probablement un facteur de confusion majeur car les premières vagues de vaccination ont concerné des gens âgés, fragiles, qui sont ceux les plus à risque d'arythmies.

Dans le monde

Distribution des cas de COVID-19 dans les pays les plus touchés au 04 mars 2021³

04 mars	Cas confirmés	Décès	Guérisons	Incidence ⁴
Monde	115 617 954	2 569 413	65 383 179	1 528,84
Etats Unis	28 827 144	520 356		8 811,13
Inde	11 173 761	157 548	10 839 894	826,08
Brésil	10 793 732	260 970	9 605 870	5 152,89
Russie	4 241 970	86 368	3 826 183	2 936,07
Royaume Uni	4 209 521	124 166	7 667	6 331,15
France	3 810 638	87 372	235 458	5 688,60
Espagne	3 142 358	70 501	150 376	6 725,40
Italie	2 999 119	98 974	2 453 706	4 962,86
Turquie	2 746 158	28 839	2 601 137	4 752,81
Allemagne	2 484 306	71 554	2 295 405	2 995,74
Colombie	2 266 211	60 189	2 164 438	4 564,49
Argentine	2 133 963	52 644	1 928 377	4 796,02
Mexique	2 112 508	188 866	1 655 549	1 674,06
Pologne	1 750 659	44 649	1 448 619	4 609,60
Iran	1 665 103	60 431	1 420 958	2 035,57
Afrique du Sud	1 517 666	50 462	1 436 010	3 401,12
Ukraine	1 422 927	28 046	1 230 547	1 728,54
Indonésie	1 361 098	36 897	1 176 356	7 899,12
Pérou	1 344 969	47 089	1 250 047	4 204,44
République Tchèque	1 284 288	21 128	1 104 592	12 086,63
Pays-Bas	1 120 566	15 857	14 586	2 915,59

³ Données provenant de The Johns Hopkins University - site web : coronavirus.politologue.com

⁴ Exprimée pour 100 000 habitants



Canada	883 815	22 152	832 084	2 384,90
Chili	840 119	20 838	793 819	4 485,62
Roumanie	816 589	20 684	749 673	4 193,24
Belgique	780 251	22 196		6 831,08
Iraq	713 994	13 507	650 015	266,75
Pakistan	587 014	13 128	556 769	276,61
Philippines	584 667	12 404	535 037	548,20
Bangladesh	548 549	8 435	500 468	339,96
Arabie Saoudite	378 708	6 514	369 613	1 123,76
Chine	89 952	4 636	85 138	6,46
Maghreb	988 405	22 452	890 999	979,54
Maroc	485 147	8 669	470 933	1 346,54
Tunisie	235 643	8 106	200 984	2 037,52
Libye	136 587	2 233	123 777	2 045,15
Algérie	113 761	3 002	78 672	267,04
Mauritanie	17 267	442	16 633	392,14

Principales dates

- **Le 17 novembre 2019**, les 1^{ers} cas de **Covid-19** apparaissent dans la ville de Wuhan, en Chine centrale, puis se propagent dans le monde entier.
- **Le 9 janvier 2020**, un nouveau coronavirus est identifié et son génome est séquencé. Un test de dépistage est mis au point.
- **Le 12 mars 2020**, l'OMS déclare que l'épidémie de Covid-19 est devenue une pandémie.
- **Le 24 juin 2020**, le directeur général de l'OMS a déclaré que parmi les mesures de santé publique qui pourront enrayer la Covid-19 sont celles qui ont permis d'arrêter Ebola, et sont : « Trouver, isoler, tester et prendre en charge chaque cas et chercher sans relâche chaque contact ».
- **Le 21 janvier 2021**, le variant britannique, beaucoup plus contagieux que ne l'était le virus SARS-CoV-2 originellement, et qui inquiète nombre d'Etats, n'était présent que dans 50 pays au 12 janvier. Il est désormais identifié dans 60 pays et territoires, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Les autorités chinoises ont fait état le 20, de premiers cas à Pékin liés à ce variant. Le signal est particulièrement fort : le Covid-19 était apparu fin 2019 en Chine, à Wuhan (centre).
- **Le 30 janvier 2021**, cela fait un an, jour pour jour, que l'OMS a déclaré que l'épidémie de Sars-Cov2 était une urgence de santé publique de portée internationale (USPPI).
- **Le 03 février 2021**, la Coalition pour les innovations en matière de préparation aux épidémies (CEPI), l'Alliance Gavi et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), qui dirigent ensemble le Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins contre la COVID-19, avec l'UNICEF, principal partenaire d'exécution, ont publié les premières prévisions provisoires concernant la distribution des vaccins. Ces prévisions provisoires concernent la distribution des vaccins Pfizer-BioNTech au cours du premier trimestre 2021, et du vaccin candidat AstraZeneca-Oxford au cours du premier semestre 2021.
- **Le 10 février 2021**, l'OMS a rappelé que l'analyse primaire des données des essais de phase III a jusqu'à présent montré – dans les contextes épidémiologiques sans le nouveau variant – que le vaccin AstraZeneca/Oxford conférait une protection contre la maladie grave, l'hospitalisation et le décès. Il est par conséquent d'une importance cruciale dorénavant de déterminer l'efficacité du vaccin lorsqu'il s'agit de prévenir la maladie plus grave causée par le variant B.1.351.
- **Le 12 février 2021**, l'OMS a précisé qu'elle avait organisé, en début de semaine, une réunion mondiale avec des patients, des cliniciens et d'autres parties prenantes afin de mieux comprendre ce que l'on appelle officiellement l'affection post-COVID-19, ou « COVID-19 de longue durée ». Elle a publié un formulaire de notification des cas pour collecter davantage de données sur cette pathologie, de façon standardisée. Cela permettra d'améliorer la compréhension, la surveillance et la prise en charge clinique de cette affection.
- **Le 15 février 2021**, L'OMS autorise deux vaccins supplémentaires contre la COVID-19 pour une utilisation

d'urgence et leur déploiement par l'intermédiaire du Mécanisme COVAX.

- **Le 18 février 2021**, l'OMS a présenté son plan stratégique de préparation et de riposte pour 2021 qui comporte six objectifs : mettre fin à la transmission, réduire l'exposition, contrer les informations fausses et la désinformation, protéger les personnes vulnérables, réduire le nombre de décès et de cas, parvenir plus vite à l'accès équitable à de nouveaux outils, y compris des vaccins, des moyens de diagnostic et des traitements.
- **Le 24 février 2021**, Les doses de vaccin contre la COVID-19 expédiées par mécanisme Covax sont en route pour le Ghana, marquant ainsi le début du déploiement mondial.
- **Le 01 mars 2021**, l'OMS a déclaré que d'ici la fin mai, 237 millions de doses de vaccins seront allouées à 142 économies participant au Mécanisme COVAX. En parallèle, il a été noté qu'au cours de la semaine passée, le nombre de cas signalés de COVID-19 a augmenté pour la première fois en sept semaines cette augmentation a concerné quatre des six Régions de l'OMS, à savoir : les Amériques, l'Europe, l'Asie du Sud-Est et la Méditerranée orientale.

Dates	Pays/ Organisation	Fait saillant	Monde	Algérie
17-nov-19	Chine (Wuhan)	Apparition d'une maladie infectieuse émergente due au coronavirus		
12-jan-20	Chine	Cas d'infection due au nouveau coronavirus diagnostiqués à Wuhan	41 cas	
30-jan-20	OMS	Déclaration de l'état d'urgence de santé publique de portée internationale	8 235 cas	
25-fév-20	Algérie	Premier cas confirmé de Covid-19	80 415 cas	1 cas
28-fév-20	OMS	Elévation du niveau de risque du Covid-19 à un niveau très élevé	84 124 cas	1 cas
12-mar-20	OMS	Déclaration de la pandémie due au Covid-19	133 836 cas (4 615 Dc)	24 cas (1 Dc)
01-fév-21	USA	Plus de 26 millions de cas diagnostiqués	102 583 818 cas (2 219 980 Dc)	107 122 cas (2888 Dc)
04-fév-21	Pays-Bas	Plus de 1 million de cas diagnostiqués	104 854 730 cas (2 282 535 Dc)	108 381 cas (2904 Dc)
06-fév-21	Monde	Plus de 2 300 000 Décès par Covid-19	105 764 729 cas (2 309 346 Dc)	108 852 cas (2911 Dc)
08-fév-21	USA	Plus de 27 millions de cas diagnostiqués	106 478 045 cas (2 325 512 Dc)	109 313 cas (2918 Dc)
11-fév-21	Royaume Uni	Plus de 4 millions de cas diagnostiqués	107 780 489 cas (2 325 512 Dc)	110 049 cas (2930 Dc)
13-fév-21	Russie	Plus de 4 millions de cas diagnostiqués	108 409 607 cas (2 389 624 Dc)	110 513 cas (2935 Dc)
15-fév-21	Egypte	Plus de 10 000 décès par Covid-19	109 156 885 cas (2 407 873 Dc)	110 894 cas (2943 Dc)
18-fév-21	Brésil	Plus de 10 millions de cas diagnostiqués	110 306 029 cas (2 441 598 Dc)	111 418 cas (2950 Dc)
20-fév-21	USA	Plus de 28 millions de cas diagnostiqués	111 073 863 cas (2 460 534 Dc)	111 764 cas (2958 Dc)
22-fév-21	USA	Plus de 500 000 décès	111 721 888 cas (2 474 178 Dc)	112 094 cas (2964 Dc)
25-fév-21	Monde	Plus de 11 millions de cas diagnostiqués et plus de 2 500 000 décès	113 001 411 cas (2 507 624 Dc)	112 622 cas (2973 Dc)
27-fév-21	Monde	Plus de 1 500 cas pour 100 000 habitants	113 784 734 cas (2 525 401 Dc)	112 960 cas (2979 Dc)
01-mar-21	Afrique du Sud	Plus de 50 000 décès par Covid-19	114 442 645 cas (2 538 808 Dc)	113 255 cas (2987 Dc)
04-mar-21	Monde	Plus de 115 millions de cas diagnostiqués	115 617 954 cas (2 569 413 Dc)	113 761 cas (3002 Dc)



Répartition des cas confirmés et des décès par wilaya au 02 mars

Code	Wilaya	Cas cumulés	Nouveaux cas	Taux d'incidence ¹	Décès cumulés	Nouveaux décès	Taux de mortalité ¹	Taux de létalité %
1	Adrar	907	1	165,94	24	0	4,39	2,65
2	Chlef	856	1	68,93	3	0	0,24	0,35
3	Laghouat	1 151	5	164,00	45	0	6,41	3,91
4	Oum El Bouaghi	1 528	4	193,12	63	0	7,96	4,12
5	Batna	4 392	3	317,63	68	0	4,92	1,55
6	Bejaia	4 517	0	439,24	149	0	14,49	3,30
7	Biskra	2 574	3	267,47	114	0	11,85	4,43
8	Béchar	348	0	101,23	3	0	0,87	0,86
9	Blida	8 465	12	619,20	228	0	16,68	2,69
10	Bouira	2 812	0	345,31	63	0	7,74	2,24
11	Tamanrasset	225	0	92,78	14	0	5,77	6,22
12	Tébessa	2 093	0	257,03	112	0	13,75	5,35
13	Tlemcen	2 725	0	240,19	10	0	0,88	0,37
14	Tiaret	1 211	0	115,51	38	0	3,62	3,14
15	Tizi Ouzou	4 182	9	345,57	249	1	20,58	5,95
16	Alger	17 344	32	469,02	429	1	11,60	2,47
17	Djelfa	1 714	0	107,56	36	0	2,26	2,10
18	Jijel	3 441	6	458,71	71	1	9,46	2,06
19	Sétif	5 350	4	297,92	267	0	14,87	4,99
20	Saida	101	0	24,30	0	0	0,00	0,00
21	Skikda	1 071	0	98,25	25	0	2,29	2,33
22	Sidi Bel Abbes	1 249	8	169,14	88	1	11,92	7,05
23	Annaba	2 086	0	295,74	49	0	6,95	2,35
24	Guelma	1 070	1	186,45	30	0	5,23	2,80
25	Constantine	4 083	7	354,12	100	0	8,67	2,45
26	Médéa	1 352	2	152,71	37	0	4,18	2,74
27	Mostaganem	2 312	5	252,85	14	0	1,53	0,61
28	M'Sila	3 164	4	244,06	60	0	4,63	1,90
29	Mascara	955	0	98,94	23	0	2,38	2,41
30	Ouargla	1 977	15	265,13	45	0	6,03	2,28
31	Oran	12 034	25	650,71	72	0	3,89	0,60
32	El Bayadh	236	0	71,33	6	0	1,81	2,54
33	Illizi	189	0	219,19	2	0	2,32	1,06
34	Bordj Bou Arreridj	489	0	64,83	35	0	4,64	7,16
35	Boumerdes	2 596	4	246,03	86	0	8,15	3,31
36	El Tarf	1 032	0	205,43	46	0	9,16	4,46
37	Tindouf	205	0	212,36	5	0	5,18	2,44
38	Tissemsilt	722	0	207,56	15	0	4,31	2,08
39	El Oued	1 529	23	172,53	35	0	3,95	2,29
40	Khenchela	853	1	176,08	32	0	6,61	3,75
41	Souk Ahras	977	0	175,96	23	0	4,14	2,35
42	Tipaza	2 313	0	315,54	55	0	7,50	2,38
43	Mila	839	0	90,70	57	0	6,16	6,79
44	Aïn Defla	984	0	104,30	16	0	1,70	1,63
45	Naâma	336	0	107,12	4	0	1,28	1,19
46	Aïn Temouchent	1 547	0	346,39	13	0	2,91	0,84
47	Ghardaïa	500	0	106,87	17	0	3,63	3,40
48	Relizane	794	0	91,17	15	0	1,72	1,89
Total		113 430	175	266,27	2 991	4	7,02	2,64

1 : exprimé pour 100 000 habitants



Répartition des cas confirmés et des décès par wilaya au 03 mars

Code	Wilaya	Cas cumulés	Nouveaux cas	Taux d'incidence ¹	Décès cumulés	Nouveaux décès	Taux de mortalité ¹	Taux de létalité %
1	Adrar	910	3	166,49	24	0	4,39	2,64
2	Chlef	857	1	69,01	3	0	0,24	0,35
3	Laghouat	1151	0	164,00	46	1	6,55	4,00
4	Oum El Bouaghi	1 528	0	193,12	63	0	7,96	4,12
5	Batna	4 399	7	318,14	68	0	4,92	1,55
6	Bejaia	4 517	0	439,24	149	0	14,49	3,30
7	Biskra	2 578	4	267,88	114	0	11,85	4,42
8	Béchar	348	0	101,23	3	0	0,87	0,86
9	Blida	8 476	11	620,00	228	0	16,68	2,69
10	Bouira	2 815	3	345,68	63	0	7,74	2,24
11	Tamanrasset	233	8	96,08	14	0	5,77	6,01
12	Tébessa	2 106	13	258,62	112	0	13,75	5,32
13	Tlemcen	2 734	9	240,98	10	0	0,88	0,37
14	Tiaret	1 211	0	115,51	39	1	3,72	3,22
15	Tizi Ouzou	4 185	3	345,82	250	1	20,66	5,97
16	Alger	17 378	34	469,94	430	1	11,63	2,47
17	Djelfa	1 714	0	107,56	36	0	2,26	2,10
18	Jijel	3 441	0	458,71	71	0	9,46	2,06
19	Sétif	5 358	8	298,36	267	0	14,87	4,98
20	Saida	101	0	24,30	0	0	0,00	0,00
21	Skikda	1 071	0	98,25	25	0	2,29	2,33
22	Sidi Bel Abbès	1 253	4	169,68	88	0	11,92	7,02
23	Annaba	2 086	0	295,74	49	0	6,95	2,35
24	Guelma	1 071	1	186,63	30	0	5,23	2,80
25	Constantine	4 088	5	354,55	101	1	8,76	2,47
26	Médéa	1 352	0	152,71	37	0	4,18	2,74
27	Mostaganem	2 321	9	253,83	14	0	1,53	0,60
28	M'Sila	3 168	4	244,37	60	0	4,63	1,89
29	Mascara	955	0	98,94	23	0	2,38	2,41
30	Ouargla	1 977	0	265,13	45	0	6,03	2,28
31	Oran	12 061	27	652,17	72	0	3,89	0,60
32	El Bayadh	236	0	71,33	6	0	1,81	2,54
33	Illizi	189	0	219,19	2	0	2,32	1,06
34	Bordj Bou Arreridj	489	0	64,83	35	0	4,64	7,16
35	Boumerdes	2 598	2	246,22	86	0	8,15	3,31
36	El Tarf	1 033	1	205,63	46	0	9,16	4,45
37	Tindouf	205	0	212,36	5	0	5,18	2,44
38	Tissemsilt	722	0	207,56	15	0	4,31	2,08
39	El Oued	1 529	0	172,53	35	0	3,95	2,29
40	Khenchela	853	0	176,08	32	0	6,61	3,75
41	Souk Ahras	982	5	176,86	23	0	4,14	2,34
42	Tipaza	2 313	0	315,54	55	0	7,50	2,38
43	Mila	839	0	90,70	57	0	6,16	6,79
44	Aïn Defla	984	0	104,30	16	0	1,70	1,63
45	Naâma	336	0	107,12	4	0	1,28	1,19
46	Aïn Temouchent	1 548	1	346,61	13	0	2,91	0,84
47	Ghardaïa	500	0	106,87	17	0	3,63	3,40
48	Relizane	794	0	91,17	15	0	1,72	1,89
Total		113 593	163	266,65	2 996	5	7,03	2,64

1 : exprimé pour 100 000 habitants



Répartition des cas confirmés et des décès par wilaya au 04 mars

Code	Wilaya	Cas cumulés	Nouveaux cas	Taux d'incidence ¹	Décès cumulés	Nouveaux décès	Taux de mortalité ¹	Taux de létalité %
1	Adrar	911	1	166,67	24	0	4,39	2,63
2	Chlef	858	1	69,09	3	0	0,24	0,35
3	Laghouat	1 151	0	164,00	46	0	6,55	4,00
4	Oum El Bouaghi	1 534	6	193,88	63	0	7,96	4,11
5	Batna	4 402	3	318,35	68	0	4,92	1,54
6	Bejaia	4 517	0	439,24	150	1	14,59	3,32
7	Biskra	2 578	0	267,88	114	0	11,85	4,42
8	Béchar	348	0	101,23	3	0	0,87	0,86
9	Blida	8 493	17	621,25	228	0	16,68	2,68
10	Bouira	2 816	1	345,80	63	0	7,74	2,24
11	Tamanrasset	233	0	96,08	14	0	5,77	6,01
12	Tébessa	2 106	0	258,62	113	1	13,88	5,37
13	Tlemcen	2 741	7	241,60	10	0	0,88	0,36
14	Tiaret	1 229	18	117,22	39	0	3,72	3,17
15	Tizi Ouzou	4 194	9	346,56	251	1	20,74	5,98
16	Alger	17 415	37	470,94	432	2	11,68	2,48
17	Djelfa	1 716	2	107,68	36	0	2,26	2,10
18	Jijel	3 445	4	459,25	72	1	9,60	2,09
19	Sétif	5 360	2	298,47	267	0	14,87	4,98
20	Saida	101	0	24,30	0	0	0,00	0,00
21	Skikda	1 073	2	98,44	25	0	2,29	2,33
22	Sidi Bel Abbès	1 259	6	170,49	88	0	11,92	6,99
23	Annaba	2 086	0	295,74	49	0	6,95	2,35
24	Guelma	1 071	0	186,63	30	0	5,23	2,80
25	Constantine	4 089	1	354,64	101	0	8,76	2,47
26	Médéa	1 357	5	153,27	37	0	4,18	2,73
27	Mostaganem	2 321	0	253,83	14	0	1,53	0,60
28	M'Sila	3 174	6	244,83	60	0	4,63	1,89
29	Mascara	955	0	98,94	23	0	2,38	2,41
30	Ouargla	1 977	0	265,13	45	0	6,03	2,28
31	Oran	12 089	28	653,68	72	0	3,89	0,60
32	El Bayadh	236	0	71,33	6	0	1,81	2,54
33	Illizi	189	0	219,19	2	0	2,32	1,06
34	Bordj Bou Arreridj	491	2	65,10	35	0	4,64	7,13
35	Boumerdes	2 599	1	246,32	86	0	8,15	3,31
36	El Tarf	1 033	0	205,63	46	0	9,16	4,45
37	Tindouf	205	0	212,36	5	0	5,18	2,44
38	Tissemsilt	722	0	207,56	15	0	4,31	2,08
39	El Oued	1 529	0	172,53	35	0	3,95	2,29
40	Khenchela	855	2	176,49	32	0	6,61	3,74
41	Souk Ahras	986	4	177,58	23	0	4,14	2,33
42	Tipaza	2 314	1	315,68	55	0	7,50	2,38
43	Mila	840	1	90,81	57	0	6,16	6,79
44	Ain Defla	984	0	104,30	16	0	1,70	1,63
45	Naâma	336	0	107,12	4	0	1,28	1,19
46	Ain Temouchent	1 549	1	346,83	13	0	2,91	0,84
47	Ghardaïa	500	0	106,87	17	0	3,63	3,40
48	Relizane	794	0	91,17	15	0	1,72	1,89
Total		113 761	168	267,04	3 002	6	7,05	2,64

1 : exprimé pour 100 000 habitants

¹Directeur de publication : Pr N. Smaïl – Equipe de rédaction : Dr D. Hannoun, Dr A. Boughoufalah, Dr K. Meziani, Dr N. Aouchar – Conception : Dr D. Hannoun, Dr A. Boughoufalah, Dr K. Meziani, Dr H. Hellal, Dr A. Lazazi Attig, Dr K. Ait Oubelli, Dr N. Aouchar.